69e ANNEE. — N° 61. DIMANCHE 26 MAI 1929.

20 c. **Journal du Lot** 20 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			1 fr. 50
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		2 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....		4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Où en sont les travaux du Comité des Experts. — La rentrée parlementaire.

Les débats du Comité des Experts ont beau être très importants, ils sont bien ennuyeux.

Ils réussissent cette gageure d'inquiéter le public sans l'intéresser.

Aussi arrive-t-il parfois qu'on... oublie de les suivre au jour le jour et qu'on s'occupe d'autre chose.

Puis, quand on les a « laissé tomber » pendant quelque temps et qu'on veut ensuite s'y reprendre, on redoute de s'être fait distancer, de ne plus être au courant et de n'y plus rien comprendre.

Crainte vaine ! On est bientôt rassuré. On se retrouve tout de suite à la page.

On n'a pas de peine à les rattraper. Ils n'ont pas bougé de place.

On est toujours au fait de ce qu'ils font, car ils font toujours la même chose !

Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne fassent rien.

Ah ! sapristi ! Ils sont très occupés à perdre leur temps.

Echange de notes ! Notes toujours impayées, d'ailleurs !

Mémorandum du docteur Schacht, retour de Berlin, succédant à son mémorandum d'avant son départ : les Alliés s'en saisissent pour l'étudier.

Puis, contre-mémorandum des Alliés que le docteur Schacht emporte chez lui pour le scruter dans ses détails et profondeurs.

Ensuite, proposition intermédiaire du Président américain, Young, dont s'emparent les Alliés d'une part, et le docteur Schacht de l'autre, qui l'emportent chacun chez soi à fin de préparer des réponses qui seront à leur tour transmises, échangées, séparément étudiées...

Evidemment, cela peut durer longtemps de la sorte !... On prévoyait bien que le règlement n'irait pas tout seul. Mais il y a tout de même des délais-limites qu'on ne peut pas dépasser.

La France a besoin de savoir, avant peu, à quoi s'en tenir... Très discrètement, les Etats-Unis viennent de nous rappeler que nous avons, le 1er août prochain, une échéance de quelque dix milliards à leur payer...

Si seulement nous pouvions leur proposer de réunir un Comité d'Experts !...

⁂

Tandis que les Experts continuent, le Parlement recommence...

Députés et sénateurs sont rentrés jeudi pour une session qui sera courte, mais chargée.

Cette séance de reprise s'est déroulée suivant le rite accoutumé et a abouti aux résultats prévus.

Avant de fixer son ordre du jour, la Chambre avait à décider sur le sort des interpellations déposées pendant les vacances.

Une seule faisait question. C'est celle qu'avaient déposés, d'une part, M. Henri Gernut, et d'autre part M. Marcel Cachin sur les événements du 1er mai à Paris.

C'est plutôt sur l'absence d'événements qu'on voulait interroger le gouvernement !

On sait que les communistes avaient organisé pour ce jour-là de « grandioses » manifestations dans la Capitale. Ils avaient procédé à une préparation morale — si on peut ainsi dire ! en « chauffant » les esprits par une propagande d'excitations qui ne laissait aucun doute sur leurs intentions.

Leur but n'était pas de célébrer le travail, dont ils n'ont aucun souci. Ils voulaient une bataille de rues, des violences, des pillages, des troubles et des émeutes. Bref, une journée sanglante !

Les tracts qu'ils avaient distribué par milliers faisaient mieux que de le laisser entendre. Quant à leur journal — qui porte par antiphrase ce titre : *L'Humanité*, — il proclamait nettement la volonté des organisateurs de renouveler, en l'aggravant, le 1er mai de 1919.

Sur quoi, le gouvernement avait résolu d'interdire les manifestations. Sur ce point, personne, — mis à part les communistes, — ne lui conteste son bon droit.

Mais la police, obéissant aux ordres reçus, n'a pas attendu pour sévir que les cortèges fussent formés. Elle s'est opposée à leur formation. Elle a arrêté ceux qui se préparaient à manifester, c'est-à-dire ceux qui n'avaient pas encore commis le moindre délit. Elle a réprimé des intentions...

Et voilà ce que certains reprochent au ministère. Ils y voient un attentat caractéristique à la liberté individuelle et ils voulaient demander des explications à ce sujet.

M. André Tardieu, tout en réclamant le renvoi de l'interpellation à la suite des autres, a tout de même rapidement exposé sa thèse.

Le gouvernement est chargé de l'ordre. Il était prévenu par les organisateurs eux-mêmes qu'on préparait le désordre. Il s'y est opposé. Il avait le choix entre deux méthodes : ou bien laisser se former les cortèges pour les dissiper ensuite, ou bien les dissoudre au fur et à mesure qu'ils se constituent. Dans le premier cas, c'est la rencontre violente entre la police et les manifestants et les conséquences en sont sanglantes. Dans le second cas, c'est l'ordre maintenu sans brutalité et sans coups. Le gouvernement a mieux aimé la seconde manière. A Berlin, on a employé la première. Comparaison : à Paris, le calme et la paix, à Berlin, trois jours de guerre civile...

Et le Ministre demanda à la Chambre de lui donner raison en renvoyant à la suite la discussion des interpellations. Par une forte majorité, le Ministre a été approuvé.

Emile LAPORTE.

o-o-o

PETITS MOTS D'ECRITS

VU DU DEHORS

Il est intéressant de savoir ce qu'on pense de nous à l'étranger. M. William Martin publie dans « la Revue Belge » un vivant portrait de M. Briand d'où nous extrayons ce qui suit :

Un jour, pendant la guerre, je déjeunais avec lui chez mon ami, M. Joseph Reinach. Il y avait là une vingtaine de personnes ; M. Briand occupait le centre de la table, en face du maître de la maison. Une dizaine de minutes passèrent en conversations particulières. Puis, peu à peu, dominant le brouhaha, une voix s'éleva, grave, chaude, musicale, nuancée, souple ; elle s'imposa bientôt, on n'entendit plus qu'elle, tout le monde se tut. M. Briand, racontait son dernier ministère. C'était l'histoire du monde dans sa période la plus tragique, exposée par son acteur le plus direct. Le lendemain, M. Briand refit ce discours à la Chambre.

Qu'est-ce que l'éloquence ? Un contact entre un homme et une foule.

On se souvient — on se souviendra toujours à Genève — de l'admirable discours que M. Briand a prononcé en réponse à M. Stresemann, le jour où l'Allemagne a été reçue dans la Société des Nations. La veille, on apprit que M. Stresemann, grand improvisateur, lui aussi, lirait son discours, en raison de l'importance de l'heure. Les collaborateurs de M. Briand l'engagèrent à en faire autant. Il hésita un moment, puis, subitement : « Non, décidément. lorsque deux grands peuples se retrouvent, après tant d'années — il faut se donner ! »

Il connait merveilleusement le cœur humain. Son éloquence, sa réussite politique sont dues à un sens psychologique affiné.

Pour voir ce qui se voit, il faut de la compréhension ; pour voir ce qui est caché, il faut de l'intuition ; pour voir ce qui n'est pas encore, il faut de l'imagination. M. Briand possède au plus haut degré ces trois qualités. Gouverner, a-t-on dit, c'est prévoir. M. Briand gouverne.

Malgré les changements que lui reprochent ses adversaires, M. Briand garde dans sa carrière politique une profonde unité.

Cet homme, qu'on a qualifié de sceptique, a prouvé qu'il était capable de foi dans les grandes choses.

Lui, qui n'a pas participé à l'élaboration du traité de Versailles, qui n'a pas fait la paix, a été appelé à l'appliquer : Locarno, Thoiry, étapes dans la réalisation du rêve de paix que recherchent tous les hommes de bonne volonté. Avec sir Austen Chamberlain et M. Stresemann, il a travaillé pour son pays, pour l'Europe.

Il faut dire ici la reconnaissance que l'Europe doit à ces trois hommes : M. Briand, Sir Austen Chamberlain, M. Stresemann. L'amitié qui les lie a été, au cours des dernières années, un facteur central de la politique internationale. Lorsque l'un ou l'autre parle de ses collègues, le mot « confiance » revient sans cesse dans la conversation. M. Briand inspire confiance à Stresemann. M. Stresemann à M. Briand. Lorsque M. Briand parle, Sir Austen est fasciné. Aussi sont-ils tout prêts à se rendre mutuellement de petits services, à écarter les difficultés de leur chemin, à réduire la portée des incidents inévitables.

Personne ne peut mesurer les conflits, les troubles, les secousses, les crises que l'amitié de ces hommes a évités à l'Europe. Mais on en voit les effets : l'Allemagne rentrée dans le concert européen, la Société des Nations fortifiée, la paix assurée, la prospérité croissante.

Informations

A la Chambre

La Chambre a fait sa rentrée jeudi. Dès l'ouverture de la séance, M. Poincaré demande de réserver le vendredi pour la discussion des interpellations. M. Guernut propose de discuter son interpellation dans les arrestations préventives du 1er mai opérées à Paris.

M. Tardieu, ministre de l'intérieur, demande le renvoi de cette interpellation à la suite.

MM. Lufont et Rucart s'opposent au renvoi. M. Tardieu pose la question de confiance et le renvoi est voté par 326 voix contre 258.

La Chambre décide de discuter vendredi les interpellations sur les cheminots, les incidents du camp de Châlons.

Au Sénat

Le Sénat adopte différents projets, notamment celui fixant le nombre des décorations attribuées aux réserves de l'armée de mer, et le projet relatif aux règles d'avancement et aux limites d'âge des interprètes militaires.

Puis le Sénat s'ajourne à huitaine.

Pas de nouveaux maréchaux

Le gouvernement a confirmé sa décision de laisser la dignité de maréchal de France disparaître par extinction.

Le projet de budget de 1930

Voici les grandes lignes du projet de budget de 1930 auquel le Conseil des ministres a donné jeudi son approbation définitive.

Il s'élève :

En recettes, à 48.722.103.976 fr.

Et en dépenses, à 48.665.916.678. fr.

Soit un excédent de recettes de 55 millions 187.298 fr.

Dans son exposé, le ministre des finances a rappelé qu'au début des travaux préparatoires de ce budget, près de 6 milliards de crédits nouveaux étaient demandés.

On a pu ramener à 3 milliards 300 millions les suppléments de crédits ainsi réclamés.

D'autre part, le pojet de loi de finances apporte aux contribuables un milliard et demi de réduction des impôts.

Telle est la physionomie générale du projet de loi.

Les traitements des cheminots

M. Forgeot, ministre des travaux publics, a informé le conseil des ministres que, sur sa demande, le comité de direction des grands réseaux a décidé d'appliquer dès le 1er juillet, aux agents des chemins de fer, les majorations de traitement qui ne devaient entrer en vigueur qu'au 1er janvier 1930.

Ces dispositions entraîneront une dépense supplémentaire de 150 millions pour 1930, et de 300 millions pour l'année suivante.

L'aide française au Zeppelin

Le ministre de l'Economie publique a déclaré, à l'occasion d'une discussion à la commission financière de la Diète Wurtembergeoise, que le gouvernement de Wurtemberg se joignait aux remerciements adressés à la France par le gouvernement d'Empire pour l'aide apportée par celle-ci au Zeppelin.

D'autre part, le *Lokal Anzeiger*, nationaliste, publie un télégramme de son correspondant à bord du *Graf-Zeppelin*, qui souligne que les autorités françaises, notamment le sous-préfet de Toulon et le commandant du centre de Cuers, font toujours preuve du même empressement. Les habitants, dit-il, ainsi que les militaires, sont extrêmement aimables.

Le « Duce » a parlé

La Chambre a discuté le budget des affaires étrangères. Répondant aux orateurs qui ont participé à la discussion, M. Mussolini a déclaré que le personnel du ministère a été complètement renouvelé ; tous les fonctionnaires savent aujourd'hui représenter l'Italie victorieuse et fasciste.

L'émigration a-t-il ajouté, n'est pas entravée, elle est contrôlée.

— Nous donnerons nos bras a dit le Duce, aux nations qui le méritent, et avec des garanties nécessaires.

Parlant de l'activité internationale du ministère des Affaires étrangères, le Duce a rappelé notamment le traité de conciliation avec la Finlande, le pacte Kellogg et le traité italo-grec. Il a ajouté qu'il considère la possession incontestée du Dodécanèse comme un des plus grands succès politiques.

En Chine

Suivant des informations parvenues dans les milieux consulaires, 5.000 soldats du Kouang-Si, commandés par le général Peichung Hsi, ont fait une tentative désespérée pour s'emparer de Canton, mais, après avoir réussi à percer la ligne de défense cantonale à 20 milles au nord de la ville, ils se sont heurtés à des renforts du gouvernement et ont été refoulés.

On croit que cette bataille marquera la défaite du Kouang-Si.

EN PEU DE MOTS...

— On estime que la fortune personnelle de M. Mellon, ministre des finances des Etats-Unis a augmenté depuis le mois de janvier 1929, d'environ 7 milliards et demi de francs.

— Le chiffre des victimes du mouvement révolutionnaire au Mexique s'élève à 4.000 morts et à 11.000 blessés. Les dégâts s'élèvent à plus d'un milliard de francs.

— Une convention franco-canadienne abaissant les tarifs postaux entre les deux pays a été signée, jeudi, au Quai d'Orsay.

— M. Léon Blum a été élu président du groupe socialiste de la Chambre et M. Vincent Auriol a été maintenu secrétaire général.

— M. Louis Madelin, élu à l'Académie Française, en remplacement de M. Robert de Flers, a été reçu jeudi.

— La police a arrêté à Paris, une bande d'Espagnols qui ont commis de nombreux vols dans les magasins d'Aubervilliers. On a trouvé dans leurs roulottes plus de 300.000 francs de marchandises volées.

NOS ÉCHOS

La note à payer.

Un journal allemand a récemment publé une statistique des plus grosses fortunes allemandes : en tête vient celle de l'exilé de Doorn. L'avoir de l'ex-Guillaume II est de près d'un milliard de marks.

A ce propos et en fonction des controverses qui ont eu lieu à la Conférence des Experts pour le paiement de la dette allemande, un diplomate étranger suggérait de faire payer par l'ex-emperur la différence qui existe entre les demandes des créanciers et l'offre dérisoire des débiteurs.

Rien ne serait plus facile, puisque la fortune de l'ex-Guillaume II est surtout constituée par de vastes propriétés — et qu'une bonne petite loi d'expropriation réglerait l'affaire. Mais même le cabinet socialiste de M. Herrmann Müller n'oserait tenter quoique ce soit dans cet ordre d'idées.

M. Lloyd George parlait jadis de pendre haut et court « le grand seigneur de la guerre » ; si plus simplement maintenant on exigeait qu'il paie la note !

Voilà une idée à creuser.

Chat échaudé...

Que faut-il pour être heureux ?... un peu d'or.

Formule de publicité bien connue et que les Soviets ont reprise à leur compte, dit *L'Animateur des Temps Nouveaux*.

Un peu d'or remettrait en marche, affirment les Soviets, l'immense machine à fabriquer du bonheur.

Un prêt de 500 millions de livres sterling (62 milliards de francs) suffirait. Une bagatelle !...

Les nations bourgeoises font la sourde oreille :

« *Chat échaudé craint l'eau froide...* »

Le « *bourgeois infâme* », dont l'or est désiré, n'a pas oublié la faillite des titres russes d'avant-guerre. Le Français, en particulier, est homme averti en la matière. Et ce bourgeois n'est tout de même pas assez simple pour fournir au bolchevisme des verges pour se faire fouetter...

Qui s'aviserait de porter de l'or au communisme ? il a des idées si peu arrêtées sur le paiement des dettes et sur la valeur de l'argent !

Une bonne soirée.

Une première de Tristan Bernard, même à l'*Œuvre*, reste un événement très parisien. *Jules, Juliette* et *Julien* avaient attiré tout l'état-major de la critique et les plus jolies femmes de Paris, suivant la formule consacrée.

Les entr'actes furent très longs et très animés.

On demandait à la fin de la représentation à l'auteur de *Triplepatte* s'il était content de sa soirée.

— Oui, dit-il, j'ai eu deux bons entr'actes !... Mais j'aurais dû faire quatre actes pour avoir un entr'acte de plus. Il n'y a dans le fond que cela qui compte.

Les mots d'autrefois.

Au siège de Berg-op-Zoom, M. de Saint-Germain, pour lors lieutenant général au service de France, voyant un soldat sortir du débouché des sapes et se retirer assez vite vers la queue de la tranchée, demanda avec le ton et l'air du soupçon : « Où va ce soldat ? » — « Je vais mourir ! » répond le soldat mortellement blessé, et il tomba mort, après avoir fait encore quelques pas.

VOILA QU'ON NOUS DÉCOUVRE !

LA POSTE AUTOMOBILE RURALE

Quand les Parisiens s'y mettent, ils ne font pas les choses à moitié : pour voir fonctionner la Poste automobile rurale, *notre confrère* le Journal *a fait le voyage de Cahors. Et il en est reparti émerveillé. Nous reproduisons avec plaisir l'article dans lequel il exprime ses impressions :*

⁂

—Aux mécontents qui ont souvent raison et qui se plaignent de ce que nos administrations d'Etat ne savent pas se plier aux exigences du jour, nous allons expliquer, parce que nous venons de les vivre, les progrès accomplis par les P. T. T. dans le service des distributions postales en province.

L'initiative prise par le sous-secrétariat d'Etat de substituer à l'archaïque facteur de campagne, la poste automobile rurale est récente. Les trop maigres crédits accordés par le Parlement ont cependant permis quelques essais. Ils sont si concluants que demain s'annonce triomphant.

Dorénavant, il n'est plus une commune si géographiquement déshéritée soit-elle, qui ne puisse bénéficier de la manne postale, c'est-à-dire de la Vie avec tout ce que ce mot comporte de progrès et d'enchantements. Dans quelques années, il n'y aura plus de pays perdus dans l'ombre des montagnes ou l'infini des plaines. Deux fois par jour au moins, ces localités vivront de l'existence commune. Des autos leur apporteront avec le bruit de la ville, toutes sortes de bienfaits sociaux.

Avec l'amicale complicité de M. Germain-Martin qui s'est passionné pour cette question des communications postales rapides, je viens d'accomplir une série de menus voyages dans des sites, certes charmants, mais que bien peu de gens ont admirés parce qu'ils sont hors d'atteinte. Dans ces villages, depuis des temps immémoriaux, la rumeur du chef-lieu ne parvenait que par les grands vents. Le facteur y passait en courant le matin et puis c'était le morne silence. Les affaires y étaient nulles puisque les correspondances y étaient hypothétiques. Aujourd'hui, c'est comme une renaissance. On va, on vient, on écrit, on reçoit sa réponse, on touche son argent, ses colis, tout cela avant que le soleil soit mort à l'horizon. Ce prodige, je viens de le vivre.

Cinq essais de poste rurale automobile viennent d'être tentés : un dans le Jura, un en Auvergne, trois à Cahors en groupement. Ce sont ces derniers que je suis allé voir fonctionner.

A cinq heures du matin, je suis à la poste du chef-lieu du Lot où la ruche postale travaille à plein rendement. Trois automobiles sont devant la porte à qui la tâche va être dévolue de s'en aller par des routes compliquées et souvent dangereuses porter la vie aux communes mortes dans trois rayons dont le circuit est de cinquante kilomètres.

Ces voitures sont louées dans des garages locaux. Le chauffeur est assermenté, car c'est lui qui sera le facteur et l'agent de transmission des commissions délicates. Une seule des trois voitures est officielle. C'est la voiture témoin. Celle sur laquelle on basera l'enquête pour établir les dépenses et les recettes de l'institution. Si vous voulez quelques détails — et ils ont leur intérêt — je vous dirais que c'est un petit autobus de quatorze places, qu'il coûte 40.000 francs, que sa force est de 10 chevaux, qu'il dévore dix-sept litres aux cent kilomètres, que ces cent kilomètres constituent sa ration quotidienne puisqu'il accomplit deux fois le circuit et que l'on évalue sa dépense à 1 fr. 50 le kilomètre, amortissement, pneus, réparations et chauffeur compris.

Maintenant que vous êtes aussi savants que moi, nous allons voyager ensemble sur l'un des trois circuits.

A six heures, les sacs scellés comportant les correspondances, le petit sac particulier contenant les chargements, sont dans un coffre sur lequel est assis le chauffeur. Des voyageurs arrivés par les premiers trains du matin sont dans l'autre. Notez, en passant, que ces voyageurs, si ce nouveau service postal n'existait pas, n'auraient pu rejoindre leur commune destination que par leurs propres moyens. Vous voyez d'ici la dépense ! M. Germain-Martin, entrepreneur démocrate et délicieux, leur prend cinq sous du kilomètre. C'est un gâcheur !

A sept heuers, nous partons. L'autobus est chauffé et... complet. Nous marchons à ving-cinq kilomètres à l'heure, arrêts compris. C'est très beau quand on considère les paysages traversés : mauvais chemins, précipices constants à droite et à gauche, tournants follement dangereux.

Nous arrivons au premier village desservi : Flaujac. Des maisons grises sur un monticule pelé, au pied d'un disque bleu qui annonce : Service automobile postal, des gens du pays attendent. On se croirait dans un port de mer à l'heure où le paquebot accoste. On s'arrête. Le correspondant postal est un cordonnier. A côté de ses tire-points, de ses alênes et de ses souliers, il a un petit bureau d'opérations avec des registres réduits et ses cachets d'authenticité. Il peut, non pas établir des mandats, mais les accepter et les payer. Cahors fera les opérations officielles et, au second voyage — ce soir — tout cela sera régularisé. En somme, le cordonnier est l'hôtel des postes. Sa fille distribuera le courrier et timbrera celui qui part. Ce soir elle répétera l'opération. Et ce même pays aura deux fois en un jour la communication avec le chef-lieu.

Avant de partir, on charge sur l'auto des colis à destination du village prochain. Cinq sous par paquet, ce n'est rien. C'est un harnais à réparer pour le sellier voisin. C'est du linge. C'est un petit sac de semences : toutes choses qu'autrefois on n'aurait pas pu expédier sans argent et temps perdu.

On repart. A Aujols, c'est un forgeron qui est le correspondant de l'administration. Proche de la forge, le téléphone et le bureau sommaire sont installés. Une bascule miniature, qui pèse jusqu'à 100 kilogr., complète le mobilier administratif. Grand mouvement de voyageurs. Le forgeron note sur un imprimé le nombre de ceux qui descendent et de ceux qui montent. C'est le contrôle, l'impossibilité pour le chauffeur de « truquer ».

A Cremps, le correspondant est coiffeur. Dans ce village isolé où nul ne se déplaçait autrefois, onze voyageurs sont là qui attendent. Hélas, il n'en pourra monter que cinq. Et l'on se désole tant il est vrai que les œuvres de progrès seront toujours inférieures à ce que l'on attend d'elles.

A la Burgade, c'est une couturière qui détient l'autorité postale. Là encore on laisse des voyageurs sur la place. On est toujours au complet. Sur la route, un paysan fait signe à l'auto de s'arrêter. Et il paraphe un « bon de commande ». Pour quelques sous, le chauffeur lui rapportera ce soir à six heures, de Cahors, une paire de pantoufles. Du « 43 », précise-t-il. Hier, encore il lui aurait fallu deux jours pour aller chausser ses pieds. Aujourd'hui il sera servi dans quelques heures. Coût : 0,60.

A Cieurac, le correspondant est l'épicier. Nous nous rapprochons de Cahors. Nous avons bouclé la boucle. Une cinquantaine de personnes ont été véhiculées. Autant de colis ont été pris ou remis. Cinq sacs de correspondance, journaux et plis recommandés, ont été distribués et autant ont été rapportés.

L'auto postale a bien gagné sa matinée. Elle recommencera ce soir. Entre ses deux voyages, le chauffeur fera ses courses en ville. Il ira acheter des clous chez le quincaillier, reprendre des bidons de lait vides pour remplacer les pleins qu'il livre. Il ira aussi acheter les pantoufles du paysan de la Burgade, du « 43 ».

Et c'est ainsi que ces communes navrantes, perdues sur les sommets arides ou dans les vallées lointaines renaissent à la vie.

Finie, la tournée unique et ancestrale du facteur rural à qui n'était autorisée aucune opération. Finie l'unique et tardive distribution quotidienne de lettres et de journaux ! Finie la tristesse des longs jours sans communications avec la vie !...

Désormais, le commerce si lointain soit-il, dans nos montagnes françaises, pourra besogner utilement. L'Etat vient de lui donner avec la poste automobile rurale le plus précieux des outils.

Cinq circuits fonctionnent déjà sur le territoire. Cinquante vont être créées cette année. Le programme en comporte 800... Quand il sera réalisé il n'y aura plus en France un canton perdu ni un village ignoré.

René DUBREUIL.

Politique et parfums.

M. François Coty et la presse qu'il inspire sont devenus subitement bénins, bénins. Ce serait, assure-t-on, l'indice de négociations qui seraient assez avancées entre le César des Parfums et les groupes qu'il a attaqués si violemment.

Un spirituel confrère, qui a écrit contre celui qui fut son ancien patron, un livre très dur, dit à ses amis :

— Son prochain parfum s'appellera : *Le Chemin de Damas.*

Est-ce là une indication ?

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LE CADAVRE D'UNE FEMME
sur la ligne de Montauban-Cahors

Vendredi matin, M. Marabelle, ouvrier à la Cie du P. O. suivait la voie au lieu dit le Pont du Quercy, entre les Sept-Ponts et Cieurac, lorsqu'il trouva un soulier de femme déchiré.

Poursuivant ses recherches, il trouva, quelques mètres plus loin, une paire de lunettes en écaille à demi brisées, un morceau de glace, une bride de soulier, un indicateur de chemin de fer et un sac à main.

M. Marabelle comprenant qu'un accident avait eu lieu, regarda dans le talus et il aperçut le cadavre d'une femme qui était sur le côté gauche. Cette femme était élégamment vêtue, les jupes étaient relevées sur les jambes. Elle avait conservé ses gants.

Le cadavre portait plusieurs blessures à la tête qui était horriblement tuméfiée.

La mort semblait remonter à plusieurs jours, car le corps dégageait une forte odeur cadavérique.

M. Marabelle appela ses camarades de travail et fit prévenir la gendarmerie de Cahors.

La gendarmerie se rendit sur les lieux et procéda aux constatations d'usage.

MM. Tiffon, procureur de la République et Dautheville, juge d'instruction arrivèrent peu après.

Le corps était étendu dans le fossé, il fut examiné et aussitôt identifié grâce aux papiers qui furent trouvés dans un sac à main : Mme Pierre Niclet, née Berthe Viers, employé des P. T. T. à Arles, âgée de 33 ans.

On trouva également, un billet de chemin de fer de 2e classe, d'Arles à Cahors, daté du 18 mai.

Après les constatations légales, le corps a été placé dans un cercueil et transporté à l'hôpital de Cahors aux fins d'autopsie, qui a été pratiquée par M. le docteur Peindaries.

Il a relevé une fracture du crâne sur le côté droit. Mais la mort n'a pas dû être immédiate.

La nouvelle, connue dans la journée, en ville, provoqua une vive émotion parmi de nombreux habitants, car Mme Niclet (Berthe Viers) était née à Cahors.

Son père était employé au service de la voirie municipale et sa mère tenait un petit magasin où elle vendait des légumes, rue des Soubirous.

Berthe Viers, élevée à l'école de filles du Boulevard Gambetta, avait fait de bonnes études et avait été reçue au concours des dames employées des P. T. T.

Elle avait débuté au bureau de Postes de Cahors, puis avait été nommée à Arles, où elle s'était mariée.

Mme Niclet avait quitté Arles le 18 mai. Avant de partir, elle avait laissé sur une table une lettre à son mari dans laquelle elle lui annonçait son départ pour Cahors où elle allait visiter la tombe de Cahors « qu'elle voulait revoir où elle allait visiter la tombe de ses parents. »

Son mari, très inquiet par ce départ si subit, et surtout, semble-t-il, par l'état de santé de sa femme, écrivit à M. le Commissaire de police de Cahors une lettre dans laquelle il le priait de vouloir se rendre compte si sa femme dont il donnait un signalement complet était à Cahors et de l'aviser aussitôt.

Cette lettre fut reçue mercredi par M. le Commissaire, dont les recherches dans la journée de jeudi furent, pour cause, infructueuses.

Le mari a été avisé dans la soirée de vendredi du terrible malheur qui venait de le frapper.

L'enquête faite sur les lieux n'a pas permis de conclure de façon nette sur les causes de cette mort.

Il paraît certain qu'il n'y a pas crime : Il y aurait accident ou suicide.

L'enquête ne manquera pas de l'établir.

Ajoutons que l'on a trouvé placée sur le cœur de la jeune femme, la photographie de son mari.

Union Fédérale
Fédération départementale des Mutilés, Veuves, Ascendants, Orphelins et Anciens combattants.

Par un communiqué paru dans la presse, la F. O. P., dans l'intention bien évidente de saboter notre congrès du 2 juin à Gourdon, fait annoncer, dans la même ville pour le 26 mai un congrès régional des victimes de la Guerre.

Nous mettons en garde les Mutilés, Veuves et Ascendants du département contre de tels agissements et nous les faisons juges d'un procédé dont la déloyauté ne manquera pas d'apparaître à tous.

Nous leur rappelons que le Congrès annuel de l'Union Fédérale des Mutilés, Réformés, Veuves, Ascendants et Anciens combattants pensionnés (Section du Lot) se tiendra à Gourdon, le dimanche 2 juin, sous la présidence du camarade Antériou, Ministre des Pensions.

Nous sommes certains que nos camarades ne seront pas dupes et pour éviter toute confusion nous les invitons à nouveau à se rendre en foule à Gourdon le 2 juin pour y applaudir les camarades Randoux, Président de l'Union Fédérale et Antériou, Ministre des Pensions.

Le Président de l'Union Fédérale
Section de Cahors,
TROUPEL.

Votes de nos Députés

Sur le renvoi à la suite des interpellations de MM. Guernut, Cachin sur les incidents du 1er mai, demandé par le Gouvernement qui avait posé la question de confiance, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Delport .

Contre : MM. Bouat et Malvy.

La Chambre a voté ce renvoi par 326 voix contre 258.

Compatriote

Notre compatriote M. Lafage, ingénieur chimiste, est nommé sous-chef du laboratoire à Nice.

Gendarmerie

M. Chauvin est nommé gendarme et affecté à la brigade de Limogne.

P. T. T.

M. Mazières, facteur receveur à Comiac, est nommé receveur de 6e classe à la Nouaille (Creuse).

M. Landes, receveur à Gramat, est nommé à Argentat (Corrèze).

Cour d'assises du Lot

Comme nous l'avons annoncé, la session des assises du Lot s'ouvrira à Cahors, le lundi 17 juin 1929.

A cette session, l'affaire Grimal, l'assassin de son fils, sera appelée.

Mais il est probable que Ressec, le cambrioleur de Vers comparaîtra devant le jury.

Une affaire de vol qualifiée, dont l'inculpé est un nommé Arnaud, sera également jugée au cours de cette session.

Liste des Jurés

Voici la liste des jurés qui seront appelés à siéger pendant la session des Assises du Lot.

MM.

Lavergne, adjoint au maire de Carnac-Rouffiac.
Luffau, propriétaire à Esclauzels.
Calès, cultivateur à Rouffilhac.
Mauriol, propriétaire à Lauresses.
Calméjane, entrepreneur de transports à St-Céré.
Lescure, propriétaire à Théminettes.
Bonal, retraité à Anglars-Juillac.
Brunet, agriculteur à Caillac.
Benatre, retraité à Castelfranc.
Vernel, maire à Issendolus.
Doumerc, inspecteur primaire à Cahors.
Born, propriétaire à Fons.
Senac, tailleur d'habits à Vayrac.
Bousquet-Pontié, avocat à Figeac.
Vaysse, maire à Escamps.
Peyrichou, maire à Cabrerets.
Conquet, adjoint au maire de Tour-de-Faure.
Delmas, maire à Montvalent.
Segond, propriétaire à Sauliac.
Rustand, propriétaire à Reyrevignes.
Delvert, à Souillac.
Larnaudie, à Montgesty.
Verdié, propriétaire à Bretenoux.
Combarieu, commis des P. T. T. à Cahors.
Vignal, propriétaire au Bouyssou.
Charrié, négociant à Figeac.
Delmas, boulanger à Carlucet.
Burban, retraité à Cahors.
Berthoumieux, professeur au lycée Gambetta, à Cahors.
Bennet, inspecteur des P. T. T. à Cahors.
Baussac, propriétaire au Bourg.
Bonafoussié, propriétaire à Issendolus
Bourdet, notaire à Milhac.
Brugalière, maire à Floressas.
Vayssié, huissier à Puy-l'Evêque.
Mercier, négociant à Salviac.

Jurés supplémentaires

MM.

Triadou, notaire à Cahors.
Alayrac Auguste, représentant de commerce à Cahors.
Bénech, retraité à Cahors.
Aufrère, propriétaire à Cahors.

Société des Etudes du Lot

La prochaine séance de quinzaine aura lieu le lundi 27 mai, au siège et à l'heure habituels des séances.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 13 au 18 mai 1929 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 2 hommes, 1 femme.

Interlocaux : 12 hommes.

En extra : 13 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 2 hommes.

Offres d'emploi non satisfaites : 10 hommes, 3 femmes.

Cylindrages à vapeur

Opérations probables au cours de la semaine du 27 mai au 1er juin 1929 :

Rechargement sur le G. C. 33, de 27 km. 559 à 34 km. 300, entre Bouziès et Tour-de-Faure; G. C. 33, de 37 km. 500 à 39 km. 500, entre St-Martin-Labouval et Larnagol ; G. C. 43, de 9 km. à 10 km., entre Cénevières et Crégols.

Subdivision de Gramat. — G. C. 21, de 4 km. 010 à 5 km., au abords de Padirac.

Subdivision de Figeac-Ouest. — G. C. 1, de 1 km. 900 à 3 km., entre Figeac et Capdenac.

Subdivision de Livernon. — G. C. 13, de 11 km. 050 à 11 km. 750.

Subdivision de Souillac. — R. N. 20, de Souillac à Cressensac.

ROYAL PALACE

SAMEDI 25 — DIMANCHE 26 MAI

Lillian Gish et **Norman Kerry** dans :

« LE SIGNAL DE FEU »

Drame en 9 parties

Intrigue au temps des haines implacables entre certains clans d'Ecosse. Un conte d'amour où le barbare est assoupli par la douceur de l'aimée.

Actualités — Pathé-Gaumont — **Vas-y Julot** *Comique 2 parties*

PALAIS DES FETES

SAMEDI 25 — DIMANCHE 26
Matinée et soirée
Andrée Lafayette dans
Splendeurs et Misères de Courtisane
Un homme séduisant *Comique 2 parties*
Pathé-Revue *Actualités*
ORCHESTRE

⁂

MERCREDI 29 — JEUDI 30
Adolphe Menjou dans
Pour une femme
Un mari récalcitrant *Comique*
Actualités
ORCHESTRE

SALON SPÉCIAL
réservé pour la coupe et coiffure d'enfants
Un artiste coiffeur spécialiste, au courant de toutes les coiffures enfantines, est attaché à la maison
chez POPOVITCH
CAHORS

CAHORS
PATUS POUR PESCOFIS

Certains pescofis ne sont pas contents. Ils nous l'ont dit. « Nous ne trouvons plus d'appâts comme jadis. Les asticots coûtent 1 sou pièce environ (textuel). Les vers de terre, les beaux rouges sont introuvables.

« Introuvables ? »

— « Oui, mon cher, introuvables, depuis cette sale manie que l'on a de réparer les rues, de faire des trottoirs.

Dans le temps, on n'avait qu'à aller côte d'Abio, ou derrière la caserne, ou rue Hautesserre, sur les quais. Là, il y avait pâture pour poissons en quantité, parce que ces rues étaient des pâtus humides, boueux.

Tenez, il y avait encore un coin béni où l'on pouvait fouiller tout à son aise et en toute tranquillité. C'était le long du mur du couvent des dames Fournié. rue Suisse.

Aujourd'hui, encore un trottoir ! Ah ! quelle invention que ces trottoirs. Comme la ville sera plus belle!

Pauvres pescofis : nous avons cru devoir les plaindre et les consoler. Et nous avons réussi à moitié.

Nous leur avons dit : « Ne vous désolez pas. Il y a encore de bons coins où des réparations ne sont pas faites. Vous avez un emplacement aussi long, aussi gras, aussi productif en vers rouges que celui de l'ancien pâtus de la rue Suisse.

Et ce coin est encore dans la rue Suisse, en face le bureau de rédaction du « Journal du Lot ». Mais, pressez-vous d'y aller, car, il est probable que ce pâtus ne durera pas aussi longtemps que les impôts.

Le soir même, les pescofis étaient en place et faisaient bonne récolte...

L. B.

Touristes Anglaises

Elles étaient réellement aimables, intéressantes et s'intéressant à tout, ces quatre « Misses », et « à travers les âges » on devinait qu'elles avaient dû être jolies. La beauté passé, l'esprit et l'intelligence restent.

Intellectuelles et riches, ce qui est rare, ayant fait leurs études à Cambridge et à Oxford, connaissant les principaux coins de la France, elles voyageaient, en auto, chauffeuses à tour de rôle, se proposant de « bazarder (sic) leur clou by returning home ! »

Leur stupéfaction en visitant les ruelles des Badernes ! Alors nous parlâmes des grandes artères des quartiers ouvriers de Londres, où l'on respire à pleins poumons. Elles furent étonnées de m'entendre leur citer la rue « Pater Noster », la seule ruelle de la capitale où une auto ne pourrait passer.

Enfin ! j'y suis arrivé ! J'ai pu persuader à des touristes-automobilistes de monter jusqu'à Roquenières, de descendre de leur voiture à la crête et d'obliquer à pied, jusqu'à la Croix Magne.

Il vous aurait fallu entendre ce gazouillement, cette vocalisation anglaise la plus douce ! How beautiful ! how picturesque ! Et une luminosité inconnue dans le Nord ! Mesdames leur disais-je en anglais : « Un romancier a écrit : L'Angleterre est un pays où l'on dort debout et où l'on voit le soleil à travers les nuages. » Et Cahors ? le soleil de Nizza, répondirent-elles.

Leur détaillant la vallée, les voies ferrées bifurquant de tous côtés, les vallonnements, la culture diverse, les ramifications des contreforts quercynois, elles se seraient presque écriées, si elles l'avaient su :

Yo qu'un Coou.

Antoine CHÉRY.

SERVICE DES EAUX

Le public est prévenu que pour permettre des réparations de canalisations et de vannes, le service de l'eau potable sera interrompu dans la nuit de lundi 27 au mardi 28 mai courant, de onze heures du soir à cinq heures du matin.

Hyménée

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de notre excellent confrère M. Robert Lefranc, rédacteur départemental de l' « Express du Midi », avec Mlle Marie-Louise Bergounioux.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Obsèques

Vendredi soir, ont été célébrées les obsèques civiles de M. Cabanes, entrepreneur de transports, décédé à l'âge de 46 ans.

M. Cabanes était très connu et très estimé dans notre ville. A ses obsèques se pressait une foule nombreuse qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Accident

M. Buffan, mécanicien chez M. Artigalas, en meulant des boulons, a reçu un corps étranger dans la cornée de l'œil gauche.

Chute

M. Hubert, homme d'équipe à la Cie du P. O., a heurté au cours de son service, la tringle d'une aiguille et est tombé.

Dans la chute, il a reçu quelques contusions.

Sur une pointe

M. Laroque, menuisier, en réparant un plancher, est tombé sur une pointe rouillée. Il a été assez sérieusement blessé.

Une coupure

Mlle Millas, en travaillant s'est coupée au poignet avec un morceau de porcelaine.

15 jours de repos seront nécessités par cette blessure.

Il a tellement confiance en la solidité de sa Peugeot!

Bien "calé" sur sa machine, il dévale la pente à toute allure... Songe-t-il dans la belle griserie de la vitesse que le cadre, la fourche, pourraient se briser? Non, il monte une Peugeot, il a confiance.

Car Peugeot a prévu les chocs, les mauvaises routes, les trépidations. Les sorties des raccords sont fragiles? Il les a renforcées à l'intérieur ; et la fourche avant il l'a généreusement "rembourrée" aux collets et aux épaulements.

Et quel soin il prend pour bien aligner les roues! Chaque cadre ne passe à la peinture qu'après vérification géométrique sur une table spéciale.

Cycles
Peugeot
Beaulieu (Doubs) A 256 c

FÊTE SCOLAIRE

La fête scolaire organisée par l'école publique de la rue Wilson, aura lieu samedi soir, 25 mai à 8 h. 1/2 au Théâtre municipal.

On sait le beau succès obtenu par la fête qui fut donnée en 1928.

Il est certain que le même succès est réservé à nos jeunes élèves qui participeront à cette soirée à laquelle le public cadurcien ne manquera pas d'assister en foule.

Arrestation

La gendarmerie de St-Céré était prévenue, il y a quelques jours, qu'un nommé Auguste Frescaline, âgé de 73 ans, habitant St-Céré, se livrait à des actes obscènes sur des fillettes.

Les renseignements fournis étaient précis. La gendarmerie fit une enquête qui fut habilement menée.

Des fillettes interrogées donnèrent de telles précisions que l'arrestation de Frescaline fut décidée.

Frescaline a été conduit jeudi soir à Cahors et écroué à la prison.

Trouvaille

Il a été trouvé un lorgnon par M. Verdier.

Avez-vous des punaises ?

Achetez un flacon de *Rozol* et badigeonnez votre literie et les points où elles se réfugient. Ce merveilleux poison chimique foudroie instantanément punaises et œufs sans rien tacher. 4 fr. 95 le flacon. Tles Pharmacies, Drogueries, Epiceries, etc. A Cahors : Pharmacie Orliac.

Les Sports

La Section Gymnastique de l'Aviron Cadurcien à la 51e Fête Fédérale de l'Union des Sociétés de gymnastique de France.

C'est les 19 et 20 mai que la section gymnastique de l'A. C. prenait part à la fête fédérale d'Orléans. Les lauriers récoltés sont abondants. Nos jeunes gymnastes ont obtenu le 4e prix d'excellence avec félicitations du jury. Les résultats auraient été de beaucoup meilleurs si le temps s'était montré plus clément et certains membres du Jury un peu moins partiaux. Nous ne devons pas moins applaudir leurs succès et les féliciter ainsi que leur excellent maître, Monsieur Verdier, dont le dévouement pour faire de notre Jeunesse des hommes forts ne se compte plus.

Souhaitons leur encore bon courage et que leur mot d'ordre soit « Alger ! 1930 ! »

⁂

Une délégation de la Quercynoise du Lycée Gambetta était aussi à Orléans. Elle a obtenu le 7e prix d'excellence.

Neuville, Couderc, Cancé, Rigouste et Vally la composaient. Tous se sont classés dans un très bon rang surtout Couderc qui est 6e au championnat scolaire de France. Couderc a un point vingt cinq de moins que le premier, cela étant dû à une légère faute. Toutes nos félicitations.

⁂

Le public cadurcien pourra voir affichées chez Euphrasie Imbert les feuilles de pointage du concours d'Orléans.

⁂

FETE SPORTIVE

Le succès de la fête sportive organisée sur les Allées Fénelon le 26 mai s'affirme de jour en jour.

Les engagements aux diverses épreuves courues arrivent nombreux au siège de la Société et si le temps le permet, la foule des sportsmen, qui se rendra sur les Allées applaudir nos vaillants athlètes, assistera à de belles luttes.

Les assauts de boxe arbitrés par le sympathique Ludo Rollès, ex-champion Côte-d'Argent, remporteront, nous en sommes certains, un très grand succès.

La soirée chantante sera le complément de la matinée par la valeur des artistes venant tout exprès de Toulouse pour prendre part à ce concert. Les diverses attractions prévues et le grand bal qui clôturera la fête nous permettent d'affirmer que les nombreux spectateurs se retireront tard dans la nuit, mais satisfaits de leur journée.

Le prix des entrées est de 5 fr. pour toutes les attractions de la matinée et de la soirée, avec entrées gratuites pour les enfants au-dessous de 15 ans et les militaires non gradés.

Les orphelins et les vieillards de l'Hospice ont été invités gracieusement par le bureau de la fête, à assister au spectacle de la matinée.

Il sera fait des prix spéciaux aux chefs de famille nombreuses (s'adresser au bureau, entrée de l'enceinte).

La vente des cartes d'entrée aura lieu à partir de 9 h. du matin.

⁂

TOURNOI DE TENNIS

Comme les années précédentes le Tennis Club Cadurciens organise le Tournoi de l'*Echo de Paris*, qui se jouera dans les premiers jours de juin. Les joueurs et joueuses désirant participer à ce tournoi sont priés d'adresser leur engagement avant le 31 mai à M. le Secrétaire du Tennis Club Cadurcien, Café Tivoli, Cahors.

Il sera perçu un droit d'engagement de 3 fr. pour les frais divers.

On n'est jeune qu'une fois

mais on a des cors toute sa vie... à moins qu'on n'emploie « Le Diable » ! « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. 3 fr. 40 toutes pharmacies. Attention ! Exigez « Le Diable ». A Cahors : Pharmacie Orliac.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 18 au 25 mai 1929

Naissances

Issaly Yvonne, rue Wilson.
Lewisitto Lino, rue Wilson.
Rouquié Pierrette, moulin de Labéraudie.
Pomarède Yvette, rue Donadieu.

Publications de mariages

Sablé Gaston, maréchal-ferrand, à Cahors et Dauchié Fernande, s. p., à Gourdon (Lot).
Nespoli Pierre, vitrinier, et Terret Georgette, sténo-dactylographe, à Paris.
Iches Jean, horticulteur à Cahors et Sécher Anne, s. p., à Cahors.

Mariage

Labre Marcel, employé à la Compagnie d'Orléans, et Lemozy Marie, comptable, à Cahors.

Décès

Lanciné Sano, soldat au 16e R. T. S., 20 ans, rue Wilson.
Paganel Guillaume, cult., 68 ans, à Larosière.
Cabanes Jules, entrepreneur de transports, 45 ans, rue Lastié, 10.
Sy Mamadou, soldat au 16e R. T. S., 21 ans, rue Wilson.
Foulquié Louis, 71 ans, rue Wilson.
Garrigues Arthémon, ex-charpentier, 79 ans, impasse Lacapelle.
Boudy Lucie, veuve Lafon, 39 ans, rue Wilson.

A ROBINSON
Ce soir à 20 h. 30
Dimanche (en matinée et soirée)
Grand Bal

Arrondissement de Cahors

L'Hospitalet

Election d'un adjoint. — Par suite de la démission de M. Delrieu, élu adjoint au maire de l'Hospitalet, le Conseil municipal est convoqué pour le 2 juin, à l'effet de procéder à l'élection de l'adjoint.

Crayssac

Parti Agraire et paysan Français. — Dimanche dernier 19 mai, se tint à Crayssac la première réunion publique du parti, dans le département du Lot. Notre petite commune connut ce jour-là une animation inaccoutumée ; deux cents électeurs ruraux, représentant plus de trente communes environnantes et un grand nombre de paysannes composaient l'auditoire.

Notre délégué, F. Lasfargues, dans un bref exposé définit la position politique qu'aura demain le nouveau parti.

Parti, nettement démocratique, prenant sa force dans la masse travailleuse paysanne, et décidé avant tout à faire bénéficier les travailleurs de la terre des avantages réservés jusqu'ici aux citoyens des autres classes.

Ensuite Me Noilhau, conférencier, tint pendant plus d'une heure, l'auditoire sous le charme de sa parole. Il montra par des faits irréfutables, les conditions d'infériorité dans lesquelles, nous nous trouvons placés, nous, paysans, par rapport aux salariés du Commerce, de l'Industrie et des fonctionnaires.

Enfin, M. Fleurant Agricola, notre éminent Président, sût nous faire comprendre, combien était grand le rôle qui allait échoir au jeune parti ; paix extérieure, paix intérieure, par le désarmement matériel et moral des peuples et des consciences.

En politique financière, une fiscalité, simple et juste. A maintes reprises, la foule applaudit chaleureusement les orateurs.

Excellente journée qui fait entrevoir, au nouveau parti, les plus grands succès.

Le Bureau départemental provisoire, du Parti Agraire et Paysan Français.

Montcuq

Situation électorale. — Les élections municipales, qui viennent d'avoir lieu, n'ont, en aucune façon, modifié la situation politique de notre canton.

Toutes les anciennes municipalités se sont vues renouveler leur mandat, sauf dans les communes de Bagat, de Belmontet et de Lascabanes où les adjoints ont été remplacés.

Si le parti de gauche a conservé ses positions, il n'a pas, non plus, réalisé de gain.

Sauf au chef-lieu de canton et dans quelques rares localités, il est vrai qu'il n'y a pas eu lutte, puisque le Conseil sortant n'a trouvé devant lui aucune liste opposée.

St-Daunès

Remise de décoration. — M. le Maire de St-Daunès, au cours de la fête qui avait été organisée en l'honneur de l'élection municipale a remis à Mme Amouroux, dont le mari est conseiller municipal, la médaille de la Famille Française.

Mme Amouroux a eu 7 enfants dont 5 sont vivants.

St-Pantaléon

Réunion publique. — Le dimanche, 2 juin, à 11 h. du matin, sous les auspices de la Municipalité, aura lieu, dans la salle de la Mairie, une réunion publique à laquelle sont conviés tous les agriculteurs, métayers, domestiques, etc... de la commune.

Au cours de cette réunion, il sera donné, aux intéressés, toutes les indications utiles sur le fonctionnement de la loi sur les asssurances sociales et la section locale sera légalement constituée.

Nous ne saurions trop engager, ceux qui seront appelés à profiter des nombreux avantages institués par cette loi, à venir assister à cette réunion et, en même temps, à réclamer leur inscription comme membre adhérent de la section qui sera ce jour-là créée. — J. P.

St-Martin-le-Redon

Notre municipalité. — Nous avons dit que M. Aristide Laporte a été élu maire par 9 voix et un bulletin blanc et que M. Daymaud a été élu adjoint dans les mêmes conditions.

Après la séance, un cordial banquet rassembla les élus qui célébrèrent gaiement ce succès républicain. C'est qu'en effet la liste Laporte a été élu en entier, ce qui constitue un résultat excellent tant pour la cause démocratique que pour les intérêts de la commune.

Une fête joliment organisée dans la salle de la Mairie permit à la population de s'associer à cette célébration qui eut un grand succès et à laquelle vinrent prendre part de nombreux habitants des communes voisines.

Grézels

La municipalité. — Samedi 18 mai, le Conseil Municipal a élu M. Nouvel, maire, et M. Lala, adjoint. M. Roussy, maire sortant, malgré la confiance de ses électeurs avait précédemment exprimé le désir formel d'être remplacé dans ses fonctions.

Nous félicitons les deux élus et au nom de ses anciens administrés nous adressons à M. Roussy nos remerciements pour sa gestion municipale durant laquelle il a fait preuve de la plus grande de bienveillance, d'une droiture et d'une impartialité les plus absolues.

Nous sommes heureux de le compter comme membre du Conseil municipal.

Prayssac

Elections municipales. — Remerciements :

Chers Amis,

Par un vote de bon sens et de confiance vous avez fait sur nos noms une élection triomphale.

Les démocrates de Prayssac nous ont donné la joie de constater qu'ils nous avaient compris. Nous avions fait appel à leur cœur, ils ont prouvé qu'ils en avaient. Et après cet acte, croyez-vous paysans, ouvriers, tous ceux à qui nous nous sommes adressés que nous manquerons à nos promesses ? *Jamais.* Ce que nous avons dit sera vrai, ce que nous avons promis sera fait.

Merci à vous tous, Amis, trêve de rancunes, pour travailler il faut le calme et la paix, nous les avons et nous travaillerons.

Vive Prayssac !

Vive la République !

Dutours Gaston, Blanchès Charles, Pélissié Alfred, Jouffreau Lucien, Cavanié Oscar, Rajade Henri, Pons Edmond, Lafon Raymond, Teyssèdre Ferdinand, Jouffreau François, Bertal Jean-Lucien, Bley Robert, Coulonges Louis, Couot Oscar, Froment Laurent, Taillade Marcel.

St-Martin-de-Vers

Election de la municipalité. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le conseil municipal de St-Martin-de-Vers a procédé à l'élection de la municipalité.

M. Garrigou, chef-adjoint du Cabinet du ministre de la guerre a été élu maire et M. Capelle, adjoint.

Cette élection a été accueillie avec enthousiasme par les électeurs de St-Martin-de-Vers et de Fages et par de nombreux amis du canton et de la région.

Elle fut fêtée avec éclat en un banquet tout à fait fraternel auquel assistaient un très grand nombre d'électeurs.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Commencement d'incendie. — Un incendie, qui aurait pu avoir de très graves conséquences, s'est déclaré dans la maison de M. Dellue, mercier en gros, avenue de la Gare. Grâce aux prompts et dévoués secours des voisins, il a pu être combattu sans que les pompiers aient eu à intervenir. Les dégâts sont purement matériels.

Conséquence d'une chute. — M. Louis Lherm, âgé de 44 ans, domicilié au Terrié, commune de Figeac, au service de MM. Maziols frères, industriels, étant monté sur un char chargé de caisses, a glissé et, en tombant, s'est fracturé une jambe, ce qui, d'après le certificat médical délivré, nécessitera une assez longue incapacité de travail.

Concours de culture du blé. — Les agriculteurs qui désirent prendre part au concours de culture du blé sont informés que des formules de demandes sont à leur disposition à la Mairie.

Ce concours comprend trois catégories selon l'importance des surfaces ensemencées :

1° 5 hectares ; 2° 3 hectares ; 3° 1 hectare et demi.

Déclaration à faire pour pertes de récoltes subies par suite des gelées.

Les cultivateurs intéressés qui n'ont pas encore fait de déclaration à ce sujet sont invités à se présenter à la Mairie au plus tôt.

Probité. — Mlle Marguerite Bousquet, demeurant 9, rue Victor-Delbos, a trouvé sur la route de Lacapelle, vendredi dernier, un portefeuille renfermant une petite somme et des papiers au nom de Lalo. Elle s'est empressée d'en faire la déclaration au Commissariat et tient sa trouvaille à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Etat civil du 17 au 24 mai. — Mariage: Sirvain Marcel-Louis-Lucien et Pagès Hélène.

Décès : Mathurin Joseph, 6 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la Pharmacie Loupiac, Place Champollion.

Cajarc

Alliance cajarcoise. — Notre jeune Société musicale nous a donné, place du Foirail, un brillant concert.

A l'issue du concert, la Société s'est rendue devant les demeures de MM. Andrieu et Pons, respectivement élus maire et adjoint le matin même. Devant chez chacun d'eux, la musique, entourée d'un nombreux public, a joué « La Marseillaise ».

Une délégation d'élèves des écoles laïques, conduite par Mme Cousy, a offert à M. le Maire et à M. l'Adjoint de magnifiques gerbes de fleurs.

Ces manifestations ont été applaudies par les assistants.

Bretenoux

Fédération des Mutilés, Veuves, Ascendants et Orphelins du Lot, section de Bretenoux. — Une importante assemblée générale des délégués du canton s'est tenue à la mairie le dimanche, 19 mai, sous la présidence de M. Bordas ; M. Danroc, secrétaire-trésorier, donne communication de la gestion financière de la section pour l'année 1928.

Le président, prenant ensuite la parole, invite l'assistance à observer une minute de silence pour rendre un hommage reconnaissant à la mémoire des camarades morts au champ d'honneur. Dans une allocution vibrante, l'orateur définit le rôle et la part que doit prendre chaque adhérent dans la mesure de ses moyens, pour faire triompher les justes revendications des victimes de la guerre. Il insiste principalement sur l'union et l'esprit de camaraderie qui doit toujours régner entre les membres d'une même famille meurtrie.

Par esprit de solidarité, au nom de la Fédération des Mutilés des yeux, sur la proposition de M. Danroc, le président fait un rapide exposé de la situation douloureuse des aveugles de guerre; l'assistance émue, comprenant le but de la souscription, a spontanément répondu à l'appel, et 100 billets de tombola ont été distribués.

Après avoir rappelé les devoirs de chacun et la promesse faite aux morts, la réunion s'est terminée par la désignation d'un délégué cantonal au congrès de Gourdon. A l'unanimité, le camarade Bordas est chargé de présenter les vœux émis par l'assemblée. La prochaine réunion générale est fixée au printemps 1930.

Comiac

Suicide. — Mme veuve Mathilde Taurand, âgée de 61 ans, demeurant à Comiac, avait depuis longtemps une santé chancelante.

Ne voyant pas sa patronne vaquer comme d'habitude à ses travaux ménagers, son domestique, Baptiste Boy, âgé de 46 ans, se mit à sa recherche.

Le cadavre de la malheureuse fut découvert dans un puits attenant à une grange et distant d'environ 30 mètres de la maison d'habitation.

Lavercantière

Accident. — M. Boisset, propriétaire à Lavercantière a été blessé par son cheval au moment où il l'attelait ; M. le Dr Cambornac de Salviac, appelé aussitôt, lui a donné les soins que comportait son état.

Une fracture du bassin a été constatée.

Nos meilleurs souhaits de prompte guérison.

St-Cirgues

Subvention. — MM. Loubet, Sénateur-Questeur et Bouat, député, viennent de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

« Paris, le 18 mai 1929.

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par un groupe de propriétaires de la commune de Saint-Cirgues, en vue de l'exécution d'un projet de réfection du chemin rural de Roudergues.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à ces propriétaires une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant au 1/3 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 25.933 fr.

« Veuillez agréer, etc...

« *Le Ministre de l'Agriculture,*
Jean HENNESSY. »

Nous adressons à MM. Loubet et Bouat tous nos remerciements.

St-Médard-Nicourby

Subvention. — MM. Bouat, député et Loubet, Sénateur-Questeur, viennent de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture, la lettre que nous publions ci-après :

« Paris, le 18 mai 1929.

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par un groupe de propriétaires de la commune de St-Médard-Nicourby, en vue de l'exécution d'un projet de réfection du chemin rural de Laborie.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à ces propriétaires une subvention payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant au 1/3 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 3.200 fr.

« Veuillez agréer, etc...

« *Le Ministre de l'Agriculture,*
« Jean HENNESSY. »

St-Céré

Election de la Municipalité. — L'élection du maire et des adjoints a eu lieu samedi dernier à 8 heures du soir.

M. Bastit Jean a été élu maire par 20 voix sur 21 votants.

M. Lavaur, 1er adjoint, M. Gorse, 2e adjoint, M. Tiébosc et M. Lebris, adjoints supplémentaires ont été également élus par 20 voix et 1 bulletin blanc sur 21 votants.

Nos félicitations aux nouveaux élus.

Pharmacie de service. — Le service pharmaceutique sera assuré aujourd'hui par la pharmacie Capmeil, rue de la République.

Foire du 22 mai. — Veaux, de 6 fr. 50 à 8 fr. 50, le kilo ; bœufs de travail, 4.800 à 5.500 fr. ; bouvillons, 3.000 à 3.600 fr. ; vaches, 3.200 à 3.800 fr. ; génisses, 2.600 à 3.000 fr., le tout la paire; Porcelets, 120 à 200 fr. suivant grosseur et qualité ; brebis, 130 à 160 fr. pièce ; agneaux, 140 à 150 fr. pièce.

Froment, 106 à 110 fr. ; seigle, 85 à 90 fr. ; sarrazin, 82 à 86 fr. ; avoine, 48 à 50 fr. ; Pommes de terre, 46 à 50 fr., le tout le sac de 80 litres.

Pommes de terre nouvelles, 1 fr. 75 le kg. ; Poules, 6 fr. ; Poulets, 10 fr. ; Lapins, 3 fr. 50 ; Beurre, 8 fr. ; Fromages, 8 fr., le tout la livre.

Œufs, 6 fr. la douzaine.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif sentiment de regret le deuil cruel qui frappe notre excellent ami et collaborateur, J. Auricoste, instituteur honoraire à Gourdon.

Sa fille, Alice Auricoste, épouse de M. Longaygue, instituteur à Mayrinhac-Lentour, est décédée dans cette dernière commune. La défunte était âgée de 32 ans et maman de deux charmantes fillettes.

Nous nous associons de tout cœur à la peine qui étreint toute la famille éprouvée : M. Longaygue et ses enfants, M. et Mme J. Auricoste auxquels nous présentons nos bien sincères compliments de condoléance.

Montfaucon

On nous communique avec prière d'insérer :

Elections municipales. — Remerciements :

Mes Chers Amis,

Après une lutte répugnante, dans laquelle ont été employés contre moi, tous les moyens perfides exploités par des hommes sans scrupules, je tombe victime d'une coalition des deux extrêmes. Néanmoins, je tiens à remercier du fond du cœur, les amis sincères qui se sont comptés sur mon nom.

A tous ma gratitude émue. Désormais, je connaîtrai mes vrais amis. Je sors de cette lutte écœuré mais non découragé et prêt pour les luttes prochaines. L'équivoque cessera et les scrutins y gagneront en clarté.

Il faudra savoir qui des deux l'emportera chez nous.

La Réaction sous toutes ses formes ?... ou la République ?

Vous le savez tous, chers amis, je suis un Républicain de vieille souche et c'est devant l'idéal d'une République éprise de progrès social, de laïcité et de réformes hardies en faveur des classes laborieuses que mes regards sont tournés.

Je ne marcherais jamais avec ceux qui voudraient revenir en arrière. Chers amis, groupez-vous, serrez-vous les coudes et en avant pour les luttes prochaines.

Encore une fois, merci.

Vive Montfaucon !

Vive la République !

Pierre BERGOUGNOUX.

Salviac

Battue aux sangliers. — Une battue aux sangliers est organisée pour le dimanche, 25 mai, à 5 heures du matin (heure légale) : les meilleurs fusils de la région seront sans doute sur les lieux. Cette battue est organisée par la Société de chasse de Dégagnac et des Causses de Lantis.

Le lieu de la réunion est fixé à la maison Bach, au bas de la côte de Noëlle, en direction d'Albecassagne, commune de Salviac.

Les sangliers pullulent dans la région et il est à souhaiter que les pouvoirs publics favorisent ces battues.

Dégagnac

Notre nouvelle municipalité. — Dimanche 19 mai, à 14 heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie pour procéder à l'élection du maire et de l'adjoint.

Il faut souhaiter que dans une autre séance le conseil décide de nommer un deuxième adjoint.

M. Bazillou Honoré a été élu maire par 11 voix contre 1 et quatre bulletins blancs ; M. Galan Jean, sous-officier de gendarmerie en retraite, ancien secrétaire de mairie, a été élu adjoint avec les mêmes 11 voix contre 1 et quatre bulletins blancs.

MM. Bazillou et Galan, quoique ce dernier indépendant, appartiennent au groupe dit : de défense des intérêts communaux.

Ce groupe, qui n'a pas un passé politique bien défini, dit vouloir faire une politique de gauche. Si ses actes correspondent aux affirmations données, défalcation faite d'une douzaine de royalistes qu'il traîna à sa suite, il n'y aura plus à Dégagnac que de vrais républicains.

Nous ne pouvons, pour le moment, croire à tant de conversions !

L'étiquetage demande à être attentivement vérifié.

S'il n'y a pas erreur, nous applaudirons de toutes nos forces à ce miracle, résultat du scrutin de ballottage !...

En jouant. — Mardi soir, le jeune Victor Salvon, âgé de 3 ans, fils de l'entrepreneur de travaux publics jouait avec un outil acéré.

Par suite d'un faux mouvement, il s'enfonça l'outil dans la joue droite.

Il fut aussitôt conduit à Salviac où des soins lui furent donnés par M. le docteur Cambornac.

RÈGLES douloureuses, irrégulières, insuffisantes, interrompues, retardées. Guérison assurée par le LYROL, nouvelle et unique méthode de traitement à double action, nullement comparable aux produits similaires. Envoi franco contre 35 fr. La cure complète (3 boîtes) 100 fr. Labor. LACROIX, Service HD 22, Boul[d] Sébastopol, Paris (Toutes Pharmacies).

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

Raid d'avion

Du Bourget. — Les commandants Weiss et Girier sont partis, ce matin, pour tenter de battre le record du monde de vitesse sur 5.000 kilomètres.

⁂

Déraillement près de Poitiers

La locomotive du rapide de Paris-Bordeaux a déraillé, ce matin, près de Poitiers, à une vitesse de 110 kilomètres à l'heure.

Le mécanicien a pu stopper et a évité une catastrophe, mais la chaudière de la locomotive de secours a explosé.

Deux mécaniciens ont été tués.

⁂

Un record de condamnations

De Paris. — La police a arrêté, ce matin, une femme nommée Marie Kerneleguen, âgée de 40 ans, qui est inculpée de nombreux vols commis chez des antiquaires.

Elle a été déjà condamnée 18 fois pour vols et est titulaire de 140 ans d'interdiction de séjour.

⁂

La pudeur britannique

De Londres. — Les organisateurs des championnats de tennis de Wimbledon ont ordonné aux participantes de couvrir, au nom de la morale, leurs genoux et mollets, au cours des matches qu'elles disputeront.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur AULIÉ Firmin ; Monsieur et Madame AULIÉ Louis, à Cahors ; Monsieur et Madame BERTIÉ, à Bégous ; Monsieur et Madame CALVET, inspecteur des Postes ; Monsieur Aimé BRU, à Bégous et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Rosa BRU
épouse AULIÉ

décédée le 25 mai 1929, à l'âge de 22 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 26 mai, à 5 heures du soir, en l'Eglise Cathédrale. Réunion maison mortuaire, Epargne, Place du Marché.

REMERCIEMENTS

Madame veuve Jules CABANES, née RIGAMBERT et sa famille ; Monsieur et Madame Jean CABANES et leur famille ; Monsieur et Madame Antoine CABANES et leurs enfants ; les familles CABANES, PENET, CHANSAREL, BONNEVILLE, SABATIÉ, RIGAMBERT, FLAUJAC, BOS, BOULFIÉ, DELTEIL, GABIN, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Jules CABANES
Entrepreneur de transport à Cahors

REMERCIEMENTS

Les familles LONGAYGUE, AURICOSTE et ARDOUREL, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de

Madame LONGAYGUE
Née Alice AURICOSTE

les prient de trouver ici leurs plus vifs remerciements.

A LA COOPÉRATIVE MILITAIRE
un article réclame tous les **Jeudis, Vendredis et Samedis**
Cette semaine : **CHOCOLATS**
Rabais de 0 fr. 80 par kilog sur tous les Chocolats

L'ANISADO DU ROSSIGNOL
se recommande par sa supériorité
Dans tous les Cafés

Hôtel-Café de la Truite Dorée à Vers
changement de propriétaires
MM. FRANCÈS & LABADIE
ont l'honneur de recommander à Messieurs les Touristes et Voyageurs, qu'ils trouveront, avec le meilleur accueil, une cuisine des plus soignée et une cave d'excellents vins
Banquets — Noces
Touring-Club

ON DEMANDE
JEUNE FILLE SÉRIEUSE
présentant bien, 16 - 20 ans
pour apprendre la coiffure
S'adresser chez **POPOVITCH**, *Coiffeur pour dames*, CAHORS.

PERNODFILS
PARIS - PONTARLIER
LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 14 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies

PENDANT LES AGRANDISSEMENTS
Nous informons la clientèle que la vente continue
rue des Badernes, N° 26
Baisse de prix
sur tous nos articles

Il suffit **JOLTA**
de verser le JOLTA dans l'eau bouillante, pour obtenir en un instant une tasse de véritable Chocolat au Lait.

QUALITÉ
PURETÉ
RAPIDITÉ

CHOCOLAT-MENIER
AU LAIT

M. H. FABRE, horloger diplômé
12, rue St-James, CAHORS.
prévient sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de réparation d'horloges de clocher. *Travail soigné garanti sur facture.*

Bonne à tout faire est demandée pour CAHORS et campagne
BONS GAGES
Ecrire : **VALÉRY,**
48, Rue Emile-Zola, CAHORS
ou s'y présenter
SAMEDI 25 ou DIMANCHE 26, de midi à 4 heures

A VENDRE
BONNES OCCASIONS
Plusieurs **VACHES bretonnes** (laitières) et **hollandaises** (prêtes à vêler)
1 taureau, 1 cheval, 1 moteur Bernard 3 HP avec scie circulaire,
Une arracheuse de pommes de terre
LE TOUT EN BON ÉTAT
S'adresser : **M. LAVILLE, propriétaire**
à GOUJOUNAC (Lot)

AVIS
Baisse de prix sur appareils **Kodak anastigmat**, à partir de **275** fr.
S'adresser à la Maison Spéciale pour la vue
E. VIDAL, Opticien Spécialiste
3, rue du Maréchal-Foch, à CAHORS

A vendre à Cahors
pour cause départ
FONDS DE COMMERCE
Confection, bonneterie
très bien situé, avec logement et dépendances
eau, gaz, électricité, téléphone
BAIL AVANTAGEUX
Affaire très intéressante
S'adresser au Bureau du Journal

20 à 30 FRANCS par JOUR en travaillant **chez soi** sur **tricoteuses.** Renseign. grat. S'ad. **LA LABORIEUSE,** 35, Cours Pasteur, Bordeaux.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
immédiats
AMORTISSABLES
5, 10 et 15 ans
S'adresser : **L. MASSIP,** *36, rue E.-Zola, CAHORS,* **SALESSE,** *rue Caumont, FIGEAC* et **DEVIERS,** *épicerie-grains, GOURDON.*

Après avoir tout essayé...
UN REMÈDE QUI GUÉRIT
L'ESTOMAC
L'ALGO-DIGESTINE
Qui a déjà guéri des milliers de gens ayant tout essayé, sans succès, vous soulagera immédiatement.
Si vous avez digestions pénibles, lourdeurs, aigreurs, gaz, brûlures, vomissements, oppression après les repas, constipation, c'est l'estomac qu'il faut soigner si vous voulez éviter l'ULCÈRE à l'estomac, voire même le CANCER. N'hésitez pas, soignez et sauvez votre estomac par l'emploi de
L'ALGO-DIGESTINE
L'ALGO-DIGESTINE est absolument inoffensive et ne contient que des produits agissant à la fois sur l'estomac, le foie et l'intestin. — En vente 9 fr. 60 dans toutes pharmacies ou envoi franco laboratoire P. PONCET, Ex-pharmacien-chimiste principal de la marine, 19, avenue du Pont-Neuf, Limoges

Correspondants demandés
par Puissante Société Immobilière
Capital 50 millions
Vente, achat propriétés, Immeubles
Terrains
Prêts Hypothécaires
GROSSES COMMISSIONS
S'adresser : Direction pour le Lot de l'*Association Foncière Immobilière,* 9, rue Portail-Alban, Cahors.

Famille demandée pour propriété
Caillac près Mercuès
Ecrire à **Mme FAURIE-RIGAL,** 3, place des Mobiles, CAHORS.

A VENDRE
DEUX BEAUX ORANGERS
S'adresser au Bureau du Journal

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 67

PRINCESSES DE SCIENCE

Par Colette YVER

CINQUIEME PARTIE

II

Mais hier ils s'étaient expliqués tous deux, et, dans ce rapprochement de leurs cœurs, ses dispositions avaient bien changé. Chose incompréhensible, elle aimait encore celui qui la faisait tant souffrir. La vie sans lui serait intolérable. Elle avait retrouvé, sans savoir encore si c'était dans sa tendresse ou dans sa raison, une indulgence pour la faiblesse de ce pauvre ami. D'ailleurs, ils avaient parlé loyalement, cette femme n'était pas la maîtresse de Fernand! Hélas! cette délicatesse dans leur sentiment n'était pas rassurante. Elle témoignait d'un attachement spirituel bien puissant, plus inquiétant dans sa noblesse qu'un lien physique. Thérèse le sentait bien ; si tout son être se révoltait moins fort à connaître cette réserve, elle en avait un chagrin plus cruel, plus intime, plus élevé. Ce qui lui était le plus cher dans la belle âme de Fernand, il l'avait donné à cette femme. Mais elle espérait encore qu'à force de le chérir elle pourrait le reprendre, et elle était venue trouver celui que Fernand considérait comme un père. Elle le suppliait de la conseiller, de les sauver. Lui avait eu en partage l'amour le plus élevé, le plus grand, le plus rare, l'amour fait d'ardeur et de tendresse, l'union absolue qui survit à la mort. Il serait là pour la guider, l'aider à reconquérir Fernand. Ah ! qu'elle aurait voulu ressembler à la belle tantine !...

Le veuf secoua la tête tristement :

— Quelle douleur vous me causez, Thérèse ! Ah ! pauvres enfants ! pauvres enfants !

Elle s'assit près de lui et continua :

— Cher oncle, je ne suis plus orgueilleuse comme jadis ; je ne suis plus fière de ma personnalité. Fière, hélas ! de quoi le serais-je ? Je suis une pauvre femme délaissée qui n'a pas su se faire aimer quatre années par le compagnon si bon qu'était Fernand. Je puis posséder quelque savoir, je puis être consciente de mon intelligence : j'ai subi la pire injure qu'une femme puisse connaître. Ah ! je suis bien brisée, allez, bien soumise ; je ne pense plus qu'à mon bonheur perdu : dites-moi ce qu'il faut faire, je suis prête à suivre la première volonté supérieure qui voudra bien me secourir. Je suis devenue docile.

— Chère Thérèse, lui dit-il, très attendri, laissez-moi vous donner d'abord une parole d'espoir. Il n'est pas possible que Fernand ait cessé d'aimer une femme telle que vous.

Elle vainquit les dernières répugnances de son amour-propre et avoua :

— Ah ! il faut que vous sachiez tout ; je ne l'ai pas rendu heureux. En me mariant, j'ai voulu garder ma vie, ma vie indépendante de travailleuse cérébrale. Il m'a suppliée d'être toute à lui : j'ai refusé. J'ai réservé de moi ce dont j'avais la vanité ridicule, mon métier de femme d'exception... Dites, il ne s'est jamais plaint de moi ?

— Jamais, Thérèse ; j'ai appris par lui à vous apprécier. Quand il parlait de vous, ses propos étaient si vibrants, si amoureux, que je vous ai aimée rien qu'à l'entendre !

— Il a souffert beaucoup par moi, cependant. Il me l'a dit. Je n'étais pas l'épouse qu'il avait rêvée. Nous n'avions pas lié nos vies. Avant d'être sa femme, j'étais la doctoresse. Il a cherché ailleurs l'amie qu'il ne trouvait pas en moi, l'amie dévouée que je n'ai pas été. Mais si maintenant, pour l'amour de lui, je redevenais une femme ordinaire en renonçant à la pratique de la médecine, croyez-vous qu'il serait touché et qu'il me reviendrait ?

Il la considéra, un instant, avec surprise, tant elle avait exprimé simplement, en cette phrase banale, l'anéantissement de sa personnalité altière, son abdication. Il était médecin : il savait quel attrait passionné retient à cette profession ceux qui l'excercent. Et surtout il connaissait cette jeune et ardente doctoresse si impétueusement vouée à la science.

— Je crois, dit-il d'une voix qui s'altérait un peu, que s'il ne revenait pas à l'admirable épouse que vous êtes, il cesserait de mériter toute estime, toute amitié.

Oh ! je ne suis pas admirable, dit-elle ; j'imite ces aéronautes qui, près d'être engloutis, jettent à la mer leur trésor pour que leur ballon allégé les relève d'un bond vers le bleu... Personne ne songerait à admirer leur sacrifice. Si avant le danger ils avaient généreusement abandonné leur trésor à ceux qui le réclamaient, voilà où eût été le sublime. Ce que je fais n'a rien de sublime aujourd'hui. C'est il y a quatre ans que j'aurais dû agir ainsi. Peut-être sera-t-il trop tard.

Et elle ajouta ces mots, dépourvus de solennité, qui mettaient fin pour jamais à sa carrière :

— En vous quittant, je vais passer chez l'imprimeur et je commanderai des circulaires pour prévenir ma clientèle.

Le veuf se leva, vint à elle, lui étreignit les mains :

— Ma chère Thérèse, merci pour Fernand ; il ne vous sera jamais assez reconnaissant !...

Sa voix s'étranglait ; il ne put en dire davantage. Il pénétra d'un coup jusqu'au fond de cette âme, un peu méconnue par lui jusqu'ici, et qu'il n'avait pas osé juger de peur d'être trop sévère. Il comprenait pour la première fois cette femme d'aujourd'hui, en qui le développement intellectuel n'a pas aboli les ressources infinies du vrai cœur féminin. Celle-ci était si simple dans son renoncement s'y déterminant sans phrases, comme à un acte minime, qu'il ne put s'empêcher de dire :

— Votre carrière s'annonçait si belle ! Ne la regretterez-vous jamais?

— Ah ! répliqua Thérèse, que m'importe cette carrière auprès de l'amour de Fernand !

Dans son cadre d'or pâle, avec ses jolies mains jointes, son attitude si paisible, ses yeux ardents sous la coiffure légèrement démodée, la morte semblait la regarder et lui sourire. Entre ces deux femmes, la belle et douce tantine et la fière doctoresse, entre l'ombre et la vivante, une complicité intime se faisait ; toutes deux s'unissaient dans la même docilité amoureuse, dans la noble servilité du dévouement absolu. Le veuf vit le regard de la jeune femme levé sur le portrait, et, reprenant son mot de tout à l'heure, il lui dit cette phrase, qui fut pour elle la première gloire de son sacrifice :

— Ma chère Thérèse, vous ressemblez à votre belle tantine.

III

Il y eut cependant chez Thérèse un grand désarroi moral. L'énergie dont elle était si riche et que son acte inutilisait soudain ne pouvait tarir tout d'un coup. Ce jour-là, le lendemain et le jour suivant elle fit encore quelques visites indispensables dans sa clientèle. Certaines malades ne pouvaient être quittées inopinément ; certains traitements ne pouvaient être interrompus. A d'autres clientes elle écrivit sa détermination. Ses domestiques eurent l'ordre de renvoyer les personnes venues pour la consultation. Elle allégua pour prétexte l'état de sa santé. Seul Fernand ne sut rien, ne s'aperçut de rien. Elle guettait un moment favorable pour lui apprendre ce qu'elle accomplissait par amour. Mais Fernand lui semblait distrait, étrange, lointain ; il vivait dans une sorte de songe. Elle l'observait sans cesse ; tous ces efforts se concentraient pour le deviner. A qui pensait-il dans ces interminables silences ? Quel nom était derrière ce front illisible, quelle image au fond de ces yeux qui la fuyaient ?... D'où revenait-il, quand il rentrait le soir, rêveur et triste, très absent, l'embrassant avec une sorte de commisération offensante ?... Et elle se taisait toujours, occupait ses journées un peu désœuvrées à préparer les adresses de ses circulaires.

(*A suivre*).

A 530

AIGLON

PRODUCTION DE LA FRANCE MOTOR CYCLE

1929

Vieille tradition mais technique nouvelle

Fabriquée d'après les plus récents procédés industriels, il n'est pas de bicyclette plus perfectionnée, plus " moderne " qu'une " Aiglon "

demandez l'essai d'une Aiglon a l'un des 2.000 agents de la marque-catalogue franco-adresse sur demande aux cycles Aiglon-Mandeure Doubs

Le Groupement Agricole du Nord et de Bretagne à Paramé (I.-et-V.) demande **REPRÉSENTANTS** sérieux, actifs pour vente *blés semences et plants pommes de terre* sélectionnés, livraisons garanties, conditions avantageuses, situation avenir pour personnes énergiques.

LE BONHEUR VOUS SOURIRA

et vous serez toujours heureux en portant la **PIERRE STAURA** montée en ravissants bijoux, à la portée de toutes les bourses. Ecrivez à **F. MAJOIS**, 59, rue Rochechouart (Service 65), Paris 9e et vous recevrez **GRATUITEMENT** la notice explicative sur les pouvoirs du plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

GRATIS... j'envoie mon *Catalogue illustré*

ACCORDÉONS

PHONOGRAPHES

et tous INSTRUMENTS de MUSIQUE

Facilités de paiement

Raymond CAMPANELLA, 27, Bd Beaumarchais, PARIS

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Les ficelles FORTELIS à St-Dié (Vosges)

dem. **REPRÉSENTANTS** visitant tous magasins

MACHINES à TRICOTER

« LA SEMEUSE »

grande marque française

la plus robuste

la meilleur marché

pour vous convaincre écrivez de suite à

G. FOURNEL

5, rue Lebon — RODEZ

Apprentissage complet à domicile garanti sans augmentation de prix.

Le meilleur des métiers, le plus facile à apprendre, celui qui coûte le moins à s'installer et qui rapporte le plus.

Bibliographie

En l'absence, unanimement regrettée, de leur Président, M. Edouard Estaunie, de l'Académie Française, et avec son assentiment, le Jury du « Prix du Premier Roman » vient de consacrer sa seconde séance à l'examen des œuvres retenues après lecture.

On sait que ce prix, d'une valeur de dix mille francs, a été fondé par *La Revue Hebdomadaire*, qui publiera l'œuvre couronnée, afin d'attirer l'attention du public sur un talent naissant, puisque le lauréat devra n'avoir jamais fait paraître encore de roman en librairie.

Soucieuse de ne pas aider à l'inflation littéraire qui sévit depuis quelques années et que l'on commence à dénoncer justement, le jury, comme *La Revue Hebdomadaire*, avait décidé de ne pas donner le prix plutôt que de l'attribuer à l'écrivain d'une mode ou d'un jour.

Disons tout de suite que MM. André Maurois, François Mauriac, Jacques de Lacreteble, Georges Bernanos, Julien Green, Guy de Pourtalès et François Le Brix ont jugé que plusieurs œuvres s'imposaient à leur attention. Deux surtout leur paraissent dignes de gagner les suffrages les plus difficiles. L'une traiterait un curieux sujet, l'autre révèlerait un écrivain. Aussi ont-ils décidé de se retrouver le 27 mai pour choisir le lauréat à l'issue d'un déjeuner.

LE SUD-OUEST ECONOMIQUE
6, place Saint-Christoly, Bordeaux

L'Exposition internationale de Barcelone (Pierre Dumas). — L'importation des vins français en Suisse (Pierre Célestins). — L'Assemblé générale des « Essi » de France (1re partie) (E. Rochelle). — Les grandes figures bordelaises : Ulysse Gayon (A. Richard). — Le tarif douanier des Etats-Unis d'Amérique (André Serres). — Le Blé et le Pain (Dr G. Cuvier). — Il faut visiter la Foire de Bordeaux (Henri Martin). — Concentration industrielle, trusts et cartels (René Giraud). — Le salon des arts ménagers (Hermann Tasta). — Il faut organiser à l'étranger la propagande de la firme « France » (Henri Prunier). — Le Maroc, le pays et son histoire (Emile Lemoigne). — Documentation économique.

Chemin de fer de Paris à Orléans

LIVRET GUIDE OFFICIEL
(Edition de mars 1929)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente, *dès maintenant*, au prix de 3 fr. 50 son Livret-Guide Officiel (Edition de mars 1929).

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 75 pour la France et 7 fr. 10 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbres-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13e).

Toutefois, en raison des modifications d'horaires qui seront apportées à la marche des trains à partir du 15 mai prochain (date de mise en application du Service d'Eté), ces horaires ne figurent pas dans le livret.

Tout acheteur de ce livret pourra obtenir gratuitement et franco, vers le 15 mai prochain, en échange du talon figurant au bas de la page 229 du Livret-Guide, et sur demande adressée au dit Bureau de la Publicité, un fascicule comprenant ces horaires d'Eté à la date du 15 mai 1929, ainsi que des renseignements utiles à la préparation de voyages sur les réseaux d'Orléans et du Midi (prix de billets divers, services automobiles de tourisme, organes d'indications touristiques, etc., etc.).

La Phosphiode Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE

Remplace agréablement et avantageusement

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5e édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « *les « iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les « arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de « choix du lymphatisme et de la scrofule* ».

ACTIONS ET INDICATIONS de

la PHOSPHIODE GARNAL

Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent

Tonique par son tannin

Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHIODE GARNAL

est indiquée

1° dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;

2° dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états prétuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;

3° dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hyposphyxies, etc., etc., etc...

Mode d'emploi :

Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : **14 francs**

Laboratoire de la PHOSPHIODE GARNAL

CAHORS - 97, boul. Gambetta — CAHORS

SERVICE D'ÉTÉ 1929

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE de luxe	RAPIDE	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	22 15	»	10 16	»	17 14	19 10	19 50	21 14	»
PARIS (Aust.) dép.	»	22 27	»	10 28	»	17 25	—	20 2	21 26	»
LIMOGES arrivée	»	5 50	»	16 33	»	23 6	0 33	2 11	3 27	»
LIMOGES départ.	4 30	9	»	16 40	»	23 12	0 40	2 26	3 35	»
BRIVE... arrivée	7 15	11 55	»	18 22	»	0 48	2 09	4 12	5 17	»
BRIVE... départ.	7 38	12 32	16 19	18 28	18 50	0 54	2 15	4 21	5 24	»
Gignac-Cressensac.	8 16	13 7	16 57	—	19 58	—	—	—	—	»
SOUILLAC	8 42	13 50	17 24	19 10	20 38	—	—	—	6 6	»
CAZOULES.....	8 50	13 58	17 32	—	20 49	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 56	14 4	17 38	—	—	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 6	14 14	7 49	—	21 13	—	—	—	—	»
Nozac.....	9 16	14 24	18 1	—	—	—	—	—	—	»
GOURDON	9 31	14 40	18 24	19 37	21 46	—	—	5 27	—	»
Saint-Clair.....	9 40	14 49	18 34	—	»	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 51	15	18 46	—	»	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 2	15	18 59	—	»	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 13	15 22	19 13	—	»	—	—	—	—	»
Espère.....	10 22	15 31	19 24	—	»	—	—	—	—	»
Pradines.....	10 29	15 38	—	—	»	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 35	15 44	19 35	20 18	»	2 36	3 45	6 11	7 12	»
CAHORS départ .	11 44	17 42	»	20 22	»	2 40	3 49	6 16	7 16	7 27
Sept-Ponts.....	11 54	17 54	»	—	»	—	—	—	—	7 38
Cieurac	12 8	18 11	»	—	»	—	—	—	—	7 54
Lalbenque.....	12 16	18 21	»	—	»	—	—	—	—	8 3
Caussade.....	12 53	19 1	»	21 5	»	—	—	7 4	—	8 40
MONTAUBAN arr.	13 28	19 40	»	21 30	»	3 41	4 47	7 29	8 25	9 18
TOULOUSE.. arr.	16 46	21 3	»	22 21	»	4 29	5 34	8 26	9 16	11 4

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE de luxe	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	4 50	8 47	10 12	13 40	19 41	21 »	22 53	23 13
MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11 »	16 2	20 29	21 48	23 38	23 59
Caussade.....	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—	—	—
Lalbenque.....	7 32	11 9	—	17 19	—	—	—	—
Cieurac	7 40	11 18	—	17 27	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 51	11 30	—	17 38	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	0 34	0 58
CAHORS... dép.	8 17	12 42	12 3	17 55	21 40	22 51	0 38	1 2
Pradines.....	8 24	12 49	—	18 2	—	—	—	—
Espère.....	8 32	12 58	—	18 10	—	—	—	—
St-Denis-Catus ...	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 59	13 27	—	18 36	—	—	—	—
Dégagnac	9 10	13 36	—	18 45	—	—	—	—
Saint-Clair.....	9 19	13 45	—	18 54	—	—	—	—
GOURDON (1) ...	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25	—	—	—
Nozac.....	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—	—
Lamothe-Fénel. ..	9 55	14 21	—	19 26	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	10 2	14 29	—	19 33	—	—	—	—
CAZOULES.....	10 8	14 35	—	19 39	—	—	—	—
SOUILLAC.....	10 15	14 50	13 11	19 51	22 51	—	—	—
Gignac-Cressens..	10 25	15 20	—	20 21	—	—	—	—
BRIVE..... arr.	11 20	15 50	13 48	20 49	23 30	0 30	2 10	2 40
BRIVE..... d.	»		13 54	»	23 39	0 40	2 16	2 46
PARIS.. (A.) arr.	»		21 48	»	8 38	8 53	—	10 4
PARIS.. (O.) arr.	»		22 »	»	8 45	9 5	9 30	10 15

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées: consulter les indicateurs.

1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 22 et arrive à Brive à 7 heures

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6 22	15 5	18 35	»		
Pradines.....	6 29	15 13	18 43	»		
Mercuès.....	6 38	15 22	18 52	»		
Douelle (*Arrêt*).....	6 42	15 26	18 56	»		
Parnac	6 49	15 36	19 5	»		
Luzech	6 55	15 42	19 13	»		
Castelfranc.....	7 7	15 55	19 25	»		
Prayssac (*Arrêt*).....	7 11	15 59	19 29	»		
Puy-l'Evêque.....	7 20	16 8	19 38	»		
Duravel	7 27	16 16	19 46	»		
Soturac-Touzac	7 35	16 24	19 54	»		
Fumel.....	7 46	16 36	20 6	21 11		
LIBOS.....	7 51	16 41	20 11	21 17		

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	9 22	14 28	18 14	20 45		
Fumel.....	9 29	14 35	18 22	20 51		
Soturac-Touzac	9 40	14 46	18 33	»		
Duravel	9 47	14 53	18 40	»		
Puy-l'Evêque.....	9 55	15	18 47	»		
Prayssac (*Arrêt*).....	10 4	15 9	18 56	»		
Castelfranc.....	10 9	15 15	19 1	»		
Luzech	10 20	15 27	19 14	»		
Parnac	10 29	15 37	19 23	»		
Douelle (*Arrêt*).....	10 34	15 42	19 28	»		
Mercuès.....	10 40	15 48	19 34	»		
Pradines.....	10 48	15 56	19 42	»		
CAHORS.....	10 55	16 3	19 49	»		

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	5 23	»	14 20	17 15	»	
Vayrac	5 32	»	14 28	17 23	»	
Bétaille (arrêt).....	5 38	»	14 34	17 29	»	
Puybrun.....	5 47	»	14 43	17 38	»	
Bretenoux-Biars....	6 4	»	14 57	17 53	»	
Port-de-Gagnac.....	6 12	»	15 5	18 1	»	
Laval-de-Cère	6 25	»	15 15	18 11	»	
Lamativie	6 47	»	15 36	18 36	»	
Siran (arrêt).....	7 4	»	15 53	18 53	»	
La Roquebrou.....	7 22	»	16 10	19 11	»	
AURILLAC.. arrivée.	8 5	»	16 53	19 57	»	

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	4 54	10 2	»	17 14	»	
La Roquebrou.....	5 35	10 43	»	17 58	»	
Siran (arrêt).....	5 47	10 55	»	18 12	»	
Lamativie	6 4	11 13	»	18 32	»	
Laval-de-Cère	6 22	11 29	»	18 51	»	
Port-de-Gagnac.....	6 31	11 37	»	19 »	»	
Bretenoux-Biars	6 47	11 47	»	19 17	»	
Puybrun.....	7 2	11 55	»	19 27	»	
Bétaille (arrêt).....	7 12	12 2	»	19 35	»	
Vayrac	7 29	12 8	»	19 43	»	
St-Denis-près-Martel.	7 36	12 15	»	19 50	»	

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 50	10 59	»	19 29	
Sarlat.....	»	8 2	12 »	17 35	20 36	
Cazoulès.....	»	8 44	12 39	19 15	21 16	
Souillac.....	7 36	10 55	13 32	9 28	21 24	
Le Pigeon	7 51	11 20	13 47	Les jours de foire et marché à Sarlat	15 45	
Baladou . Arrêt.	7 56	11 27	13 52		16 »	
Martel.....	8 6	11 56	14 »		16 5	
St-Denis-p.-M.ar.	8 17	12 9	14 10		16 14	
					16 25	

St-Denis-près-Martel au Buissen

St-Denis-p.-M. d.	»	7 49	9 11	12 41	17 26	
Martel.....	»	8 5	9 26	12 56	18 »	
Baladou . Arrêt.	»	8 12	9 33	13 2	18 11	
Le Pigeon	»	8 18	9 39	13 7	18 31	
Souillac.....	6 50	8 28	9 49	13 17	18 44	
		8 54		13 35	19 43	
Cazoulès.....	7 1	9 5	»	13 43	19 53	
Sarlat.....	8 33	9 50	17 43	14 30	20 34	
	5 15					
Le Buisson. ar.	6 7	»	18 37	15 23	»	

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	6	»	12 37	17 39
CAPDENAC. a.	»	»	»	10 25	»	17 52	21 48
CAPDENAC. d.	1 24	6 39	10 14	10 49	13 31	18 24	22 1
FIGEAC.....	1 57	6 55	10 25	11 4	13 56	18 38	22 13
Le Pournel.....	—	7 14	»	11 23	14 32	18 59	»
Assier.....	2 46	7 27	»	11 35	14 57	19 10	22 39
Flaujac (halte)...	—	7 36	»	11 44	15 10	19 19	»
Gramat	3 19	7 53	»	11 59	15 41	19 34	22 59
Rocamadour	3 34	8 9	»	12 9	15 59	19 41	23 9
Montvalent.....	4 1	8 24	»	12 23	16 22	19 58	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 15	8 35	»	12 33	16 36	20 8	23 29
St-Denis-p.-Martel dép.	4 57	8 48	»	12 39	16 51	20 18	23 33
Quatre-Routes....	5 10	9 4	»	12 49	17 5	20 28	»
Turenne.....	5 28	9 18	»	13 1	17 21	20 38	»
BRIVE..... ar.	6 3	9 43	»	13 23	17 56	20 59	0 6
PARIS (Orsay) ar.	—	18 58	»	22 »	»	5 39	9 05

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

						(Austerl.)			
PARIS (Orsay) d.	19 37	21 14	22 5	7 40	10 46	»	»		
Brive..... dép.	3 57	8 2	12 36	16 2	18 56	»	»		
Turenne.....	4 20	8 27	13 3	16 27	19 33	»	»		
Quatre-Routes....	4 28	8 38	13 15	16 36	19 46	»	»		
St-Denis-p.-Martel arr.	4 37	8 47	13 24	16 45	19 58	»	»		
St-Denis-p.-Martel dép.	4 43	8 59	13 36	16 50	20 9	»	»		
Montvalent.....	—	9 12	13 51	17 3	20 31	»	»		
Rocamadour	5 9	9 33	14 14	17 20	21 15	»	»		
Gramat	5 22	9 48	14 31	17 32	21 39	»	»		
Flaujac (halte)...	—	10 1	14 44	17 45	»	»	»		
Assier.....	5 43	10 13	14 59	17 56	22 45	»	»		
Le Pournel.....	—	10 26	15 9	18 5	22 59	»	»		
FIGEAC.....	6 11	10 51	15 31	18 28	23 28	»	»		
CAPDENAC ar.	6 21	11 1	15 41	18 38	23 41	»	»		
CAPDENAC d..	6 36	11 54	16 6	18 52	»	»	»		
TOULOUSE.....	10 14	16 41	21 4	23 7	»	»	»		

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 5	»	16 14	18 30	
Cabessut.....	8 14	»	16 25	18 41	
Arcambal.....	8 23	»	16 34	18 54	
Vers.....	8 31	»	16 42	19 5	
Saint-Géry.....	8 38	»	16 47	19 14	
Conduché.....	8 49	»	16 58	19 33	
Saint-Cirq-la-Popie..	8 55	»	17 4	19 41	
St-Martin-Labouval..	9 2	»	17 11	19 57	
Calvignac.....	9 8	»	17 17	20 6	
Cajarc.....	9 21	»	17 29	20 21	
Montbrun.....	9 30	»	17 38	20 34	
Toirac.....	9 38	»	17 49	20 46	
Lamadeleine.....	9 49	»	18 1	21 1	
CAPDENAC.....	10 »	»	18 13	21 15	

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 10	11 56	18 55	»	
Lamadeleine.....	7 22	12 12	19 7	»	
Toirac.....	7 33	12 26	19 18	»	
Montbrun.....	7 41	12 37	19 26	»	
Cajarc.....	7 52	12 55	19 39	»	
Calvignac.....	8 2	13 8	19 49	»	
St-Martin-Labouval,.	8 9	13 17	19 58	»	
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 27	20 6	»	
Conduché.....	8 23	13 36	20 13	»	
Saint-Géry.....	8 37	13 58	20 26	»	
Vers.....	8 42	14 5	20 32	»	
Arcambal.....	8 50	14 16	20 40	»	
Cabessut.....	9	14 31	20 51	»	
CAHORS.....	9 8	14 40	20 59	»	

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 40	17 16		»
Carsac.....	8 50	17 27		»
Grolejac.....	8 57	17 44		»
St-Cirq-Madelon.....	9 3	17 51		»
Payrignac (arr.).....	9 10	17 59		»
GOURDON.....	9 20	18 9		»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	6	16 8		»
Payrignac (arr.).....	6 9	16 16		»
St-Cirq-Madelon.....	6 18	16 24		»
Grolejac.....	6 29	16 29		»
Carsac.....	6 41	16 39		»
SARLAT.....	6 58	16 50		»